



Manuels Fonctionnaires Contremaîtres Autres _____

Titre MECANICIEN EN TUYAUTERIE (CHAUFFAGE)	Code 6340	Groupe de traitement 116
--	--------------	-----------------------------

NATURE ET CARACTERISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant l'entretien, la réparation et la réfection de la tuyauterie et de l'équipement des systèmes de chauffage que l'on retrouve dans certains édifices municipaux.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale et selon des pratiques établies. L'employé est principalement tenu de localiser les causes de pannes et d'effectuer les réparations qui s'imposent sur les systèmes de chauffage, en vue d'en assurer le fonctionnement normal. Un employé de rang supérieur vérifie le travail et, si nécessaire, s'assure au moyen de divers test qu'il a été exécuté conformément aux directives données et aux règles du métier.

EXEMPLES DE TACHES ACCOMPLIES

1. Installe, remplace, répare et raccorde des canalisations à vapeur ou à eau chaude, des canalisations de gaz, des valves diverses, des dispositifs de contrôle, des purgeurs de vapeur, des pièces d'ajustement, des raccords.
2. Détermine l'emplacement de la tuyauterie neuve qui entre dans diverses installations, perce ou fait percer les ouvertures requises dans les murs ou planchers, et procède à la coupe, au cintrage, au filetage, à la soudure et aux raccords nécessaires pour la mise en place de la tuyauterie.
3. Installe, remplace, répare et raccorde des pompes diverses, des siphons, des turbines à vapeur, des chauffe-eau, des systèmes de ventilation, des aérothermes et toutes pièces d'équipement des systèmes et appareils de chauffage.
4. Monte et installe de petits appareils de chauffage à eau chaude, met en place et boulonne les appareils à grand rendement.
5. Remplace les garnitures assurant l'étanchéité des valves; nettoie les canalisations à l'intérieur des chaudières et effectue tous autres travaux que requiert l'entretien régulier des installations.
6. Procède, après l'exécution de son travail, à diverses épreuves en vue de constater l'état d'opération des appareils.
7. Conduit, lorsque sa fonction l'exige, un véhicule automobile; s'assure du bon état de fonctionnement de son véhicule.
8. Voit à obtenir les matériaux qui manquent pour l'exécution des travaux.

Pour la Ville de Montréal

Pour le S.C.F.P.

Signature 	Jour mois année 13.02.07	Signature
---------------	-----------------------------	---------------



Ville de Montréal

Description Qualification
d'emploi, de fonction, ou de poste

Manuels Fonctionnaires Contremaîtres Autres _____

Titre	Code	Groupe de traitement
<u>MECANICIEN EN TUYAUTERIE (CHAUFFAGE)</u>		

QUALITES REQUISES

Bonnes connaissances:

- des principes du chauffage à la vapeur et à l'eau chaude;
- des matériaux, des outils et des méthodes de travail utilisés dans le métier de mécanicien en tuyauterie;
- des risques du métier et des méthodes préventives.

Habilités:

- à localiser les causes de pannes diverses;
- à lire des plans;
- à se servir des outils propres au métier;
- à effectuer les travaux selon les règles du métier.

Posséder une licence valide de chauffeur et avoir subi avec succès les examens de conduite administrés par l'école d'entraînement des chauffeurs de la Ville.

DEGRE MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPERIENCE:

Détenir un certificat de qualification valide de tuyauteur, spécialité de poseur d'appareils de chauffage, décerné par la Direction générale de la main-d'oeuvre.

Détenir un certificat de compétence valide en gaz émis par la Régie de l'Electricité et du Gaz.

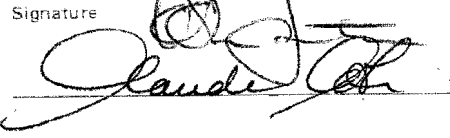
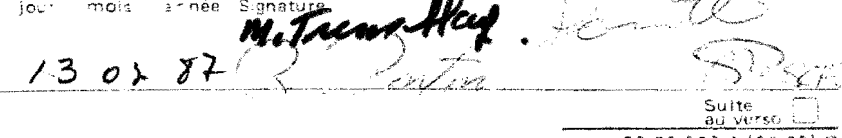
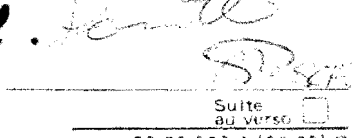
Instruction:

Savoir lire, écrire et parler le français ou l'anglais et posséder un minimum de connaissance de la langue seconde.

Expérience:

Quelque expérience en qualité de mécanicien en tuyauterie (chauffage).

Le 5 août 1966
Revisé le 21 janvier 1974
Revisé le 28 janvier 1987

Pour la Ville de Montréal	Pour le S.C.T.P.
Signature 	Signature  
	13 01 87